

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 101 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2742 - Prix : 1€

**Le virus du Covid  
progresses...à cause  
des manquements du  
gouvernement**

Page 4

**Loi climat : les  
capitalistes peuvent  
continuer à polluer**

Page 3

**Loi "santé au  
travail" : rien à en  
attendre**

Page 5

**Darmanin-Le Pen :  
copie conforme**

Page 7

**Grève chez Dekra : le  
nouveau directeur  
tombe sur un os !**

Page 8

**Madagascar**

**À bas la répression à  
Madagascar !**

Page 12

**Troupes  
françaises,  
hors du Sahel  
et hors  
d'Afrique !**

Mali, janvier 2020

AFP

## Troupes françaises, hors du Sahel et hors d'Afrique !

Le dispositif Barkhane qui compte quelque 5 100 hommes au Sahel est donc maintenu. Macron s'est félicité de « plusieurs victoires militaires » et de l'implication de plus en plus importante des troupes maliennes et tchadiennes. Emporté dans son élan, il a affirmé avoir « sauvé le Sahel », il suffirait donc de terminer le travail. Quel mensonge !

C'est un mensonge que l'on nous sert depuis le déploiement des troupes au Mali en 2013. À l'époque, Hollande était président et Le Drian, actuel ministre des Affaires étrangères de Macron, était ministre de la Défense. Tous deux avaient présenté l'intervention comme une opération coup de poing. Quelques mois après son déclenchement, Hollande s'était vanté, à Bamako, au Mali, d'avoir « gagné cette guerre ». C'était il y a huit ans !

Huit ans que les soldats français « traquent les djihadistes dans leur dernier retranchement ». Mais plus ils « décapitent les organisations terroristes », comme aiment si bien le dire nos dirigeants, plus les têtes repoussent !

Quasiment pas un jour ne se passe sans qu'une attaque se produise au Mali, au Burkina Faso ou au Niger. L'insécurité et l'obscurantisme sont les grands vainqueurs de la déstabilisation engendrée par la guerre : deux millions de déplacés ; des villageois pris en tenaille entre les différentes factions qui cherchent à faire la loi et à piller leurs maigres ressources ; des jeunes sans perspectives et embrigadés, qui dans des réseaux de trafiquants, qui dans des milices communautaires ou djihadistes...

À cela, s'ajoutent le racket et les agressions des soldats maliens ou burkinabés censés protéger la population, et les exactions des troupes françaises. Celles-ci sont accusées d'avoir bombardé des civils rassemblés pour un mariage et tué 19 personnes, le 3 janvier dernier, près du village de Bounti, au centre du Mali. Combien cela fera-t-il de nouvelles recrues pour les djihadistes ?

L'armée américaine a son borborygme en Afghanistan, l'armée française a le sien au Sahel !

Pour répondre aux critiques sur la possibilité de gagner la guerre et pour amadouer les populations locales qui voient de plus en plus les troupes françaises comme des forces d'occupation, le gouvernement met en avant l'aide humanitaire. Le Drian a annoncé un renforcement de sa politique d'aide au développement, et Macron veut vacciner l'Afrique. Il est incapable de vacciner ici et c'est la Chine qui livre des vaccins en Afrique, mais Macron fait semblant de s'en occuper !

La France a toujours accompagné ses interventions militaires d'une prétendue politique de développement. Même la colonisation, faite de pillages, de travaux forcés et de mise en esclavage des populations, était présentée comme une mission civilisatrice ! Depuis la décolonisation, la France est intervenue des dizaines de fois en Afrique. Nulle part, elle n'a enrayer le sous-développement et instauré la démocratie et la sécurité. Du moment que la clique choisie par l'Élysée est au pouvoir et que les affaires de la bourgeoisie française prospèrent, l'État français s'accommode des pires dictatures.

Que la France se pose, encore aujourd'hui, en sauveur de l'Afrique est d'autant plus révoltant qu'elle contribue encore au pillage du continent. Si une partie de sa population est forcée de s'exiler, Total, qui pompe le pétrole du Congo et du Gabon, ou Bolloré, qui domine ses principaux ports et réseaux de transport, y vivent très bien. Et que deviendrait la prétendue indépendance énergétique de la France sans la possibilité donnée à Orano, ex-Areva, d'extraire l'uranium du Niger ?

L'époque du colonialisme est passée, mais l'Afrique continue à être vidée de son sang et de ses richesses. C'est cette réalité qui fait le lit du djihadisme, et que défendent les troupes françaises de Barkhane et celles basées en Côte d'Ivoire, au Tchad ou à Djibouti.

Aujourd'hui, l'opposition multiplie ses critiques vis-à-vis de cette opération, et certains, dont le PCF et la France insoumise, demandent une discussion parlementaire pour envisager le retrait des troupes françaises du Sahel. Mais en 2013, lorsque le Parlement a eu à se prononcer sur l'entrée en guerre, pas une seule voix ne s'y est opposée.

Au déclenchement des guerres - ce fut le cas lors de la Première guerre mondiale et de la guerre d'Algérie -, les partis gouvernementaux s'unissent dans un réflexe d'union sacrée pour défendre ce qu'ils considèrent être « les intérêts de la France ». C'est à cela que les travailleurs peuvent reconnaître les partis dévoués à la bourgeoisie. Le camp des travailleurs est à l'opposé : contre la bourgeoisie impérialiste, avec les peuples pillés, affamés et dressés les uns contre les autres !

## Loi climat : les capitalistes peuvent continuer à polluer

Le gouvernement a présenté le 10 février son projet de loi censé lutter contre le réchauffement climatique, pompeusement baptisé « climat et résilience ». S'il est prêt à prendre des mesures contraignantes pour la population, en revanche il n'en prend aucune susceptible de nuire aux intérêts des grands groupes industriels.

Ainsi l'écotaxe, mise au placard suite à la mobilisation des transporteurs routiers en 2013, est remise à l'ordre du jour. Parmi les autres mesures, on peut citer la suppression des lignes aériennes intérieures pour les trajets pouvant être effectués en train en moins de 2 h 30, l'interdiction de mettre en location un logement dit

énergivore dès 2023 ou l'introduction d'un menu végétarien dans les collectivités locales. Quant aux mesures concernant les industriels, principaux responsables du dérèglement climatique, il n'y a rien, si ce n'est l'interdiction de la publicité pour les énergies fossiles et la promotion d'un code de bonne conduite.

Ces mesures sont tellement dérisoires que le Conseil d'État les a jugées insuffisantes, voire inutiles. Mais comment pouvait-il en être autrement ? Pour évaluer les conséquences de son projet, le gouvernement a fait appel à un cabinet de conseil, le Boston Consulting Group, dont la clientèle est composée

à 60 % des entreprises du CAC 40 et de leurs équivalents dans le monde, dont BASF, l'empereur des pesticides. On ne pouvait donc guère s'attendre à ce que l'expertise de ce cabinet fasse un lien entre le réchauffement climatique et les pratiques des grands groupes capitalistes.

Au-delà des effets de manche, l'inaction du gouvernement en matière climatique découle de sa soumission aux intérêts de la grande bourgeoisie.

## Écologie et Constitution : à la recherche du plébiscite vert

Les députés viennent de donner leur feu vert à un référendum introduisant l'exigence écologique dans la Constitution stipulant que la république « *garantit la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et lutte contre le dérèglement climatique* ». Pour qu'un référendum ait lieu, il faut encore que les sénateurs valident le processus dans les mêmes termes...

Quoi qu'il en soit, l'inscription dans la Constitution ne garantit pas grand-chose. Le droit au logement y est et cela ne réchauffe pas les SDF. Le droit au travail, qui y figure également, n'a jamais consolé aucun chômeur.

La garantie constitutionnelle éventuellement fournie par l'État français en matière d'écologie sera de la même farine. Le droit de propriété, réel fondement de la société, primera. Un industriel pourra toujours entreprendre les projets les plus polluants s'il y trouve son intérêt. L'État, loin de le contrecarrer, l'aidera, comme il le fait par exemple pour Total qui vient de lancer un deuxième projet d'exploitation ga-

zière dans le Grand Nord, doublant les risques de monstrueux ravages au-delà du cercle polaire.

Les députés comme les commentateurs savent parfaitement que les parlottes parlementaires et les écrits constitutionnels ne protégeront pas la nature. Mais ils s'en délecteront tout de même, c'est leur métier. Quant à la tenue effective du référendum, un seul critère en décidera : l'opportunité politique en vue de la présiden-

tielle de 2022. Car si l'avenir de la planète est sacrifié aux intérêts du capital, rien n'empêche Macron de se démener pour le sien propre. Et quoi de mieux, quelques mois avant l'élection, qu'un référendum d'autant plus réussi qu'il n'engage à rien et ne dérange personne ?

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE  
SAMEDI 27 FÉVRIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON  
DIMANCHE 28 FÉVRIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ  
VENDREDI 12 MARS de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT  
SAMEDI 13 MARS de 8H30 à 10H00**



## Le virus du Covid progresse...à cause des manquements du gouvernement

Le taux d'incidence à la covid-19 ayant dépassé le seuil de tolérance, le préfet a pris la décision de mettre l'île sous couvre-feu de 22h00 à 5h00 du matin à compter du 24 février.

Depuis 15 jours, sept communes étaient déjà concernées par ce couvre-feu.

Cette mesure fait suite à l'obligation pour les enfants dès l'âge de 6 ans de porter le masque à l'école.

En plus des mesures barrières renforcés, ce sont donc deux grosses contraintes qui sont imposées à la population comme moyens de lutte contre l'épidémie parce que le gouvernement et ses relais locaux n'ont pas fait le nécessaire pour empêcher la propagation du virus.

En effet, au moment de l'apparition du virus il y a un an, La Réunion ne disposait pas de masques en nombre suffisants. Les quelques masques fournis par l'ARS aux hôpitaux et aux pharmacies étaient inutilisables car périmés ou moisis. Les autorités ont même fait appel aux as-

sociations pour qu'elles fabriquent des masques en tissus...aujourd'hui jugés inefficaces !

Dans les hôpitaux, les soignants ont eu recours au système D en se protégeant comme ils pouvaient, parfois avec des sacs poubelles !

Aujourd'hui, après quelques mois de relative stabilisation de l'épidémie, celle-ci progresse à nouveau avec en plus trois types de variants.

Les services de réanimation des hôpitaux de l'île avec un taux d'occupation de 86%, sont tous aux bords de la saturation, d'autant qu'ils accueillent également des malades de Mayotte où la situation sanitaire est une véritable catastrophe.

L'ARS promet des moyens supplémentaires dans les semaines à venir. Mais lesquels ? Et c'était dans les mois passés qu'ils auraient dû être mis en œuvre.

Est-il question de recruter du personnel en nombre suffisant pour soulager la souffrance des infirmiers, des aides-soignants et des médecins qui

trouvent à peine le temps de se reposer ?

Il est facile de faire la morale à ceux parmi la population qui ne respecteraient pas les gestes barrières, qui braveraient les interdits, etc. Mais la plus grande responsabilité incombe au gouvernement qui préfère sacrifier la santé de la population, en particulier la fraction la plus démunie et vulnérable, pour garantir la santé financière des capitalistes qui continuent à prospérer y compris en cette période de crise, grâce à l'argent public.



## La question de la dette : aux capitalistes de payer !

Dans une tribune publiée le 5 février, cent économistes ont demandé que la Banque centrale européenne (BCE) abandonne les 2 500 milliards d'euros de créances qu'elle détient sur les États membres.

En échange, ces derniers s'engageraient à investir les montants correspondants dans des placements vertueux, écologiques et sociaux. Ces économistes avancent que la dette des États auprès de la BCE n'en est pas vraiment une, puisque celle-ci a fabriqué cet argent à partir de rien.

Christine Lagarde, présidente de la BCE après avoir été celle du Fonds monétaire international et ministre de l'Économie sous Sarkozy, a immédiatement déclaré qu'il n'en était pas question, « une dette ça se rembourse », a-t-elle insisté, traduisant ainsi la peur que les dirigeants de ce système ont des marchés financiers et de la spéculation.

La première question à poser est celle de la nature de la dette. La plus grande partie de la dette publique générée cette année, des milliers de milliards d'euros mis sur la table par les États depuis le début de la pandémie, a servi à garantir les profits des groupes capitalistes les plus importants. Aujourd'hui, ces groupes sont florissants et reversent des dividendes copieux à leurs actionnaires. Alors que l'économie a ralenti, une poignée de milliardaires se sont enrichis d'une façon scandaleuse tandis que le reste de la société s'appauvrisait. Tout le reste de la société y a perdu, à des degrés divers, des difficultés du salarié contraint au chômage partiel à la ruine du café-restaurant et aux cohortes d'ouvriers licenciés. Alors, s'il faut que quelqu'un rembourse la dette, ce sont les possesseurs de cette masse de capitaux.

Les travailleurs n'ont pas à discuter de l'aménagement de cette dette, de ses délais de paiement ou de ses modalités, de son annulation ou de son remboursement, car cette dette n'est pas la leur. Elle a été faite par et pour le grand capital, c'est donc à lui de l'assumer.



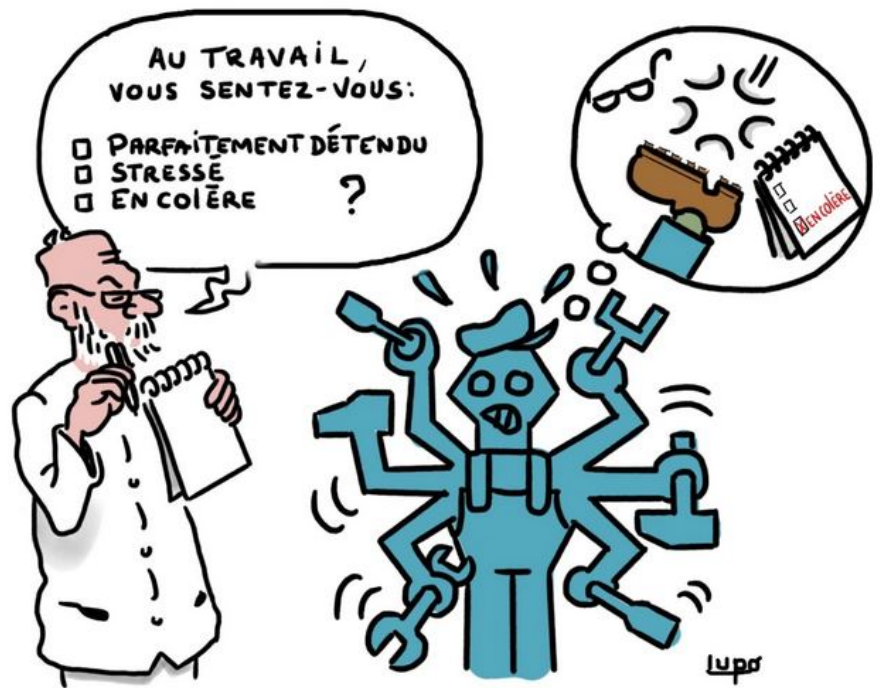
## Loi “santé au travail” : rien à en attendre

Au début de décembre 2020, après des mois de discussions, syndicats et patronat se sont accordés sur la signature d'un accord national interprofessionnel bientôt transformé en loi le 17 février par les députés de La République en marche .

655 715 accidents du travail ont été recensés par l'Assurance maladie en 2019, un chiffre en hausse par rapport à 2018 et largement sous-estimé étant donné les pressions exercées par les hiérarchies dans les entreprises pour ne pas déclarer ces accidents. Le problème est récurrent. Pour le régler, les initiateurs de l'accord, puis de la loi, déclarent doctement que, si on veut éviter les maladies professionnelles et accidents liés au travail, il faut améliorer la prévention des risques dans les entreprises.

Il est donc question d'un « passeport de prévention », c'est-à-dire de formation des salariés, ce qui revient à considérer que les travailleurs eux-mêmes portent l'essentiel de la responsabilité des accidents qui les affectent.

Il est aussi question de permettre aux médecins de ville volontaires de se transformer en « médecins prati-



ciens correspondants » chargés du suivi du salarié dans l'entreprise. En clair, pour pallier le terrible manque de médecins du travail (en 2019, pour un effectif d'environ 18 millions de salariés, on en recensait 5 009 dans tout le pays !) la loi propose de faire intervenir les médecins généralistes, dont chacun sait qu'ils sont en nombre terriblement insuffisant dans un certain nombre de régions puisqu'il est pratiquement

impossible de trouver un médecin traitant.

Pour faire cesser l'hémorragie d'accidents du travail, il ne suffit pas d'ajouter un P (pour prévention) au Service de Santé au Travail. Il faudrait embaucher, réduire le temps de travail, baisser les cadences, accéder à toutes les informations sur les machines et produits utilisés. Cela, ce n'est pas la loi, du moins pas celle des patrons, qui pourra l'imposer.

## 120 ans de recul en un décret

Le 14 février, le gouvernement a promulgué un décret qui annule les dispositions de l'article R2228-19 du Code du travail interdisant de manger sur les lieux de travail.

Le prétexte en est la crise du Covid-19, mais il ne s'agit pas d'un méfait anodin : c'est un recul concernant un combat mené de longue date par les travailleurs.

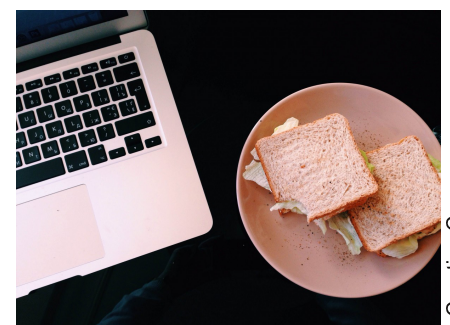
En quoi la crise du Covid devrait-elle exonérer l'employeur de fournir à ses salariés un lieu pour pouvoir se restaurer ? Il faut un lieu propre, spacieux, sans bruit de machines, en dehors de l'atelier ou des entrepôts, non contaminé par l'air pollué et la crasse. Depuis un an, dans de multiples entreprises, des salariés se sont

mobilisés pour exiger la mise à disposition de lieux de restauration suffisamment grands pour respecter les dispositions nécessaires dans le contexte de la pandémie. Et voilà que maintenant l'employeur pourra imposer, grâce à ce décret, le maintien des ouvrières, des ouvriers, des employés, entassés les uns sur les autres, contraints de prendre leur casse-croûte à leur poste de travail, sans le nécessaire temps de détente.

Ce n'est pas un progrès mais un retour en arrière de plus de cent ans ! Le premier décret interdisant la restauration sur les lieux de travail date de 1904 et répondait aux revendications du mouvement ouvrier qui combattait pour libérer les tra-

vailleurs de l'esclavage salarié.

Aucune des lois, aucun des décrets promulgués, réglementant les droits des travailleurs, n'avait remis en cause jusque-là cette liberté de base : aujourd'hui, tout est prétexte à des gouvernants, hommes de main du capital, pour tenter de faire revenir la condition ouvrière des décennies en arrière.



Creative Commons



## Chômage : chiffres manipulés

L'Insee a annoncé le 16 février 340 000 chômeurs en moins au quatrième trimestre en France, chiffres accompagnés d'une note expliquant pourquoi ils sont trompeurs.

L'Insee ne comptabilise comme chômeurs que ceux qui ont effectué une recherche active d'emploi dans le mois précédent, et exclut ceux qui ont une promesse d'embauche. Cela explique une bonne part du gouffre entre les 2,4 millions de chômeurs répertoriés par l'Insee fin 2020 en France, hors Mayotte, et les 6 millions officiellement recensés par Pôle emploi qui, lui, comptabilise tous les demandeurs d'emploi effectifs, classés en différentes catégories.

L'Insee reconnaît que sa définition du chômage est restrictive, voulant estimer ce qu'il nomme le « halo » du chômage. Ce serait les personnes ne travaillant que quelques

heures alors qu'elles cherchent un temps plein, ou bien celles pour lesquelles les services de l'État n'ont pas enregistré de démarche active de recherche d'emploi. Or le second confinement, du 30 octobre au 15 décembre 2020, a précisément empêché beaucoup de chômeurs de rechercher un emploi. Ainsi l'Insee avoue que « 1,8 million de personnes souhaitent un emploi sans être considérées au chômage ».

En réalité, comme l'INSEE l'écrit en petit dans cette même note, 21 % des participants au marché du travail sont sans emploi ou en sous-emploi. C'est sans doute plus proche du réel taux de chômage en France. En un an, entre fin 2019 et fin 2020, ce taux a augmenté de 3,3 %, reflétant l'approfondissement de la crise qui frappe le monde du travail.

Depuis bientôt un an, le gouver-

### Augmentation du chômage



nement a alloué des milliards aux entreprises et paye les salaires de millions de travailleurs à la place du patronat, pour lui permettre de maintenir ses profits. Quand cela prendra fin, on peut craindre une vague géante de licenciements, à laquelle les travailleurs doivent se préparer, pour s'opposer massivement.

## Le capitalisme, un système non performant socialement

D'après une nouvelle étude de l'INSEE, l'économie de La Réunion, qualifiée par la presse et le patronat de particulièrement « dynamique », n'a créé en tout pour tout que 9500 emplois entre 2008 et 2017 (période où le Covid ne sévissait pas encore !), soit moins de mille emplois par an alors que chaque année 3500 jeunes arrivent sur le marché du travail. Pas étonnant que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter dans l'île !

La moitié de ces emplois sont en fait de petites entreprises créées par

des chômeurs qui, cherchant à s'en sortir, se sont transformés en auto-entrepreneurs. La politique des grandes entreprises consiste à soustraire une part de plus en plus importante de leurs activités.

En agissant de la sorte, les patrons des grandes entreprises limitent au maximum leur masse salariale et font supporter les conséquences du fonctionnement anarchique du système capitaliste par les petites et moyennes entreprises, plus particulièrement par leurs salariés.

Le système capitaliste basé sur l'initiative individuelle et la recherche du profit se révèle toujours aussi incapable de répondre aux besoins de la population et de donner un travail à tous. C'est un système qui ne profite qu'à une minorité parasitaire et génère de plus en plus d'insécurité, de précarité et d'appauvrissement. La classe ouvrière doit le renverser.

## Recyclage d'un repris de justice réunionnais à Mayotte

La Cour Régionale des Comptes (CRC) vient d'épingler la gestion du syndicat intercommunal de Mayotte en matière de ramassage et de traitement des ordures ménagères : pas de bacs séparés pour le tri des ordures, moitié du parc de camions indisponible faute d'entretien obligeant le syndicat à louer à prix fort des camions au privé. Dépenses de ce fait multipliées par neuf entre 2017 et

2019.

La CRC dénonce aussi les recrutements d'agents injustifiés ou à conditions particulièrement avantageuses... telle celle de l'innénarrable Cyrille Halmicaro, ex-maire de Saint-Louis, condamné pour détournement de fonds publics, mais que le syndicat intercommunal de Mayotte a recruté en tant que « chargé de mission », « sans compétence tech-

nique particulière en matière de collecte et de traitement des déchets », à raison de 110 000 euros par an, en ne travaillant qu'à trois quart de temps.

À Mayotte, il n'y a pas d'argent pour traiter les ordures et préserver la santé de la population pauvre, mais il y en a pour recycler les politiciens véreux !

## Ah le beau couple !

Ericka Bareigts, ex-ministre de Hollande, a été élue à la tête de la mairie du chef lieu sur une liste d'union avec la politicienne de droite Nassimah Dindar qui s'était effacée de la liste des prétendants à cette élection municipale.

En appelant à voter pour le bi-

nôme « Dindar/Jean-François Hoarau » aux prochaines élections départementales, on peut penser qu'il s'agit d'un « renvoi d'ascenseur » !

Mais ce que les travailleurs doivent retenir de ce type de marchandage entre politiciennes de droite et de gauche c'est que, si elles se pré-

sentent ensemble aux élections et se soutiennent mutuellement, c'est le signe qu'elles défendent fondamentalement le même camp social. Et ce n'est certainement pas celui des travailleurs !

## L'armée, béquille du capital !

En cette période de crise, les entreprises ont en général comme politique de dégraisser leurs effectifs plus que d'embaucher. Il y en a d'autres cependant qui continuent à recruter, au premier rang desquelles l'armée française.

Pas étonnant que La Réunion soit un des dix départements français où le plus de jeunes décident de s'engager dans l'armée, vu le taux de chômage qui affecte la jeunesse des milieux populaires !

Aux enfants d'ouvriers ou de chômeurs, sans formation particulière, l'armée offre de s'engager pendant cinq ans minimum pour apprendre le métier de soldat et accessoirement faire une formation

professionnelle dans un nombre limité de spécialités.

Aux enfants des classes favorisés, elle réserve les écoles d'officiers et de gradés supérieurs.

La division de la société en classes distinctes est reproduite à l'identique au sein de l'armée.

Il en est de même quant aux risques encourus par les uns et les autres en cas de guerre. Les futurs soldats se retrouveront en première ligne si demain le gouvernement les envoie au combat et leurs chefs resteront la plupart du temps bien planqués à l'arrière, au même titre que les ouvriers du bâtiment sont aux premières loges pour les accidents du travail et leur direction bien à l'abri

dans ses bureaux climatisés.

Les fils et filles d'ouvriers qui pensent échapper au chômage en s'engageant prennent le risque, au cas où la crise s'aggrave, d'aller perdre leur vie pour défendre les intérêts de la classe qui a exploité leurs parents, la classe capitaliste.

L'armée est le dernier rempart dont disposent les capitalistes pour maintenir leur système en menant, s'il le faut, la guerre à la classe ouvrière le jour où elle se révoltera radicalement contre son sort.

Pour échapper au chômage et à la crise, il faudra changer la société et cela, seule la classe ouvrière a intérêt et est en mesure de le faire

## Darmanin-Le Pen : copie conforme



Jeudi 11 février sur France 2, la présidente du RN, Marine Le Pen, et le ministre de l'Intérieur, Darmanin, ont débattu pendant plus d'une heure de leurs obsessions communes et du fonds de commerce qu'ils se dis-

putent, la campagne contre l'islam, l'islamisme et l'immigration.

Dans ce concours pour se faire les interprètes des idées xénophobes et racistes, il était difficile de distinguer qui était la copie, qui était l'original. Pour les deux concernés, l'émission visait évidemment à préparer l'élection présidentielle de 2022. Le Pen estime que, pour la gagner, elle doit continuer à exploiter le fonds de commerce traditionnel de l'extrême droite, tout en ne se montrant pas trop agressive sur la forme afin de se donner un statut de présidentiable présentable. Quant à Darmanin, il agit en service commandé pour Macron qui pense que, pour conserver son poste, il doit aller sur les platebandes de la droite et de l'extrême droite. Pour ce faire, il a reproché à plusieurs re-

prises à Le Pen sa modération dans la lutte contre l'islamisme, allant jusqu'à dire : « *Je trouve que vous êtes beaucoup plus molle que nous pouvons l'être* », et lui reprochant de dire que « *l'islam n'est même pas un problème* ».

Tout se passe comme si Macron et Le Pen avaient déjà décidé d'un commun accord que le second tour de 2022 aura lieu entre eux deux, et que le débat portera sur la sécurité et l'immigration, car ils ne veulent surtout pas discuter de l'explosion du chômage, de la baisse du pouvoir d'achat et de la responsabilité des capitalistes. C'est leur façon commune de se montrer responsables vis-à-vis des vrais maîtres de cette société.

## GRÈVE CHEZ DEKRA

### Le nouveau directeur tombe sur un os !



Les ouvriers des centres de contrôle technique Dekra se sont mis en grève mardi 23 février. Ce qui a mis le feu aux poudres est la gestion autoritaire du nouveau directeur local de l'entreprise.

Celui-ci a été envoyé par la direction nationale avec la consigne évidente d'imposer aux techniciens une augmentation du nombre de leurs contrôles quotidiens. Peu leur importe que cette accélération des cadences se fasse au détriment de la

qualité du travail, de la sécurité même des véhicules rendus aux clients... et de la santé des travailleurs de Dekra, pourvu que l'argent rentre dans les caisses !

Ainsi la direction leur demande à présent d'accepter des rendez-vous à 11 h 30 alors que leur pause repas commence à midi ce qui signifie en clair qu'ils peuvent faire une croix sur leur temps de restauration. Et en fin de journée, elle leur demande aussi d'accepter de prendre des rendez-

vous à 17 heures alors que c'est leur heure de départ de l'entreprise !

Travailleurs exerçant dans un territoire français, ils ne bénéficient toujours pas de la convention collective appliquée en métropole, comme leurs camarades des concessions automobiles d'ailleurs. Détenteurs de diplômes en mécanique et en électronique, ils restent payés au SMIC et cette année leur direction leur a annoncé que leurs heures supplémentaires ne leur seront payées que si les résultats de l'entreprise sont meilleurs que ceux de l'année précédente.

Rien ne semblait arrêter la direction de Dekra dans sa course effrénée aux profits. Les techniciens de Dekra Réunion en ont décidé autrement en se mettant à 95 % en grève et en la reconduisant chaque jour face à une direction qui se refuse à toute concession... pour l'instant !

## CARREFOUR

### Profits bingo – salaires zéro !

La crise Covid, les grandes surfaces commerciales ne connaissent pas. Depuis mars 2020, elles sont restées ouvertes obligeant leurs employés à continuer de suer du profit malgré les risques encourus.

Ainsi, en 2020, le groupe Carrefour a vu son chiffre d'affaire augmenter de 7,8 % par rapport à 2019 pour atteindre 78,6 milliards d'euros et ses profits augmenter de 16,4 % à 2,2 milliards d'euros.

Son PDG, Alexandre Bompard, s'est dit satisfait de ces résultats, mais a déclaré qu'ils pouvaient encore être

améliorés en réduisant la voilure au niveau des dépenses de personnels.

Lors des NAO (négociations annuelles obligatoires) de ce début d'année, il a décidé que les salaires des milliers d'employés de Carrefour n'augmenteront donc que de 0,5 % en 2021 et a précisé qu'il se fixait comme objectif de réaliser 2,4 milliards d'économies supplémentaires d'ici 2023.

Depuis son arrivée à la tête du groupe en 2017, il a procédé à la suppression de 10 000 emplois dans le cadre des PSE, ruptures conven-

tionnelles collectives et autres « départs volontaires ». Il a donc l'intention de poursuivre cette politique consistant à détruire l'emploi pour continuer à gaver les actionnaires de Carrefour.

La balle est à présent dans le camp des travailleurs qui représentent une force invincible s'ils décident de se mobiliser pour contrecarrer ces nouveaux mauvais coups.



## RWANDA

### L'État français complice jusqu'au bout du génocide

Avec l'ouverture des archives imposée par le Conseil d'État, de nouvelles preuves viennent s'ajouter aux témoignages dénonçant la complicité des dirigeants français dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

Le dernier document en date est un télégramme divulgué par le site Médiapart, demandant aux militaires français de laisser s'enfuir les responsables de ce massacre. François Mitterrand était alors président et Édouard Balladur Premier ministre. Depuis 1990 Mitterrand avait soutenu et armé les dirigeants extrémistes hutu qui préparaient le massacre de la minorité tutsi. Lorsque le génocide fut perpétré en 1994, il ferma les

yeux. Ce n'est qu'après la déroute des génocidaires devant le Front patriotique rwandais que les dirigeants français mirent sur pied une intervention militaire, l'opération Turquoise. Son but initial était d'arrêter l'offensive du FPR sous prétexte de stopper le génocide en cours. Mais, la victoire du FPR étant déjà acquise, cette opération Turquoise dut se limiter à protéger une « zone humanitaire sûre » qui servit de refuge aux génocidaires en fuite.

Le télégramme en question émane d'un conseiller d'Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères. Il demande explicitement aux militaires de laisser librement partir « les autorités » tombées entre leurs

mains. Les autorités en question n'étaient autres que le président du gouvernement génocidaire, Théodore Sindikumwabo, et ses ministres. L'armée française prit immédiatement contact avec les militaires zaïrois pour organiser l'accueil du gouvernement en fuite.

Ces révélations sont une leçon sur ce que cachent les justifications données par les gouvernants à leurs sales guerres. Derrière les prétextes humanitaires mis en avant, il y a toujours une politique impérialiste menée à l'insu des peuples.

## AMÉRIQUE LATINE

### Vaccins, une pénurie dramatique

En Amérique du sud, la pandémie a déjà fait plus de 600 000 morts. Le pire est sans doute devant, le nombre de contaminations et de décès repart à la hausse au Mexique, au Brésil, en Bolivie, etc. Et la campagne de vaccination, très lente, se limite au Mexique, au Chili, à l'Argentine, au Brésil, à l'Équateur et au Costa Rica, avec des doses qui arrivent au compte-gouttes.

Acheter des médicaments a toujours été difficile dans cette partie du monde, a fortiori avec la crise sanitaire et l'aggravation de la crise économique. À ce manque de moyens s'ajoute une autre difficulté : les pays riches ont préacheté les trois quarts des doses de vaccins. Ainsi, les pays à revenu élevé, qui représentent 16 % de la population mondiale, disposent de 65 % des doses disponibles.

Chaque État a donc agi pour son compte, sous la coupe des trusts pharmaceutiques. Au Brésil, le gou-

verneur de Sao Paulo a négocié avec les représentants du vaccin chinois, CoronaVac, alors que le président ne veut pas en entendre parler. Le Pérou n'a pas réussi à négocier avec Pfizer faute de moyens et se tourne vers le vaccin chinois Sinopharm. Le Guatemala et le Nicaragua n'ont trouvé aucun fournisseur.

En revanche à Cuba où l'embargo américain rend difficile de disposer des éléments nécessaires, fidèle à sa réputation en matière médicale l'île est en train de mettre au point quatre vaccins dont un devrait entamer sa dernière phase d'évaluation en mars prochain avec l'aide de l'Institut Pasteur d'Iran. Si sa validité est confirmé, Cuba disposera cette année de 100 millions de doses, dix fois plus que la population cubaine.

Enfin, pour les dix pays les plus pauvres de l'Amérique latine et de la Caraïbe, comme la Bolivie ou Haïti, l'OMS a mis en place un programme,

Covax, censé fournir gratuitement des doses de vaccins. Ce programme devrait s'étendre à 27 autres pays de la région qui en bénéficieraient à un tarif préférentiel, mais cela ne permettra de satisfaire que 20 % de la population.

L'ONG Oxfam estime aujourd'hui que dans les 70 pays les plus pauvres du monde, parmi lesquels plusieurs pays d'Amérique latine et de la Caraïbe, neuf personnes sur dix n'auront pas accès au vaccin. Cette situation, comme toute la crise sanitaire, met en évidence les ravages de la loi du profit : non seulement le nombre de victimes du virus va augmenter, mais la crise économique déjà violente s'amplifie, de même que les mouvements de migrants qui tentent de fuir la misère et la mort.

### Shell, or noir et mains sales

Le 29 janvier, un tribunal néerlandais a reconnu la responsabilité de Shell dans la pollution de villages entiers au Nigeria et l'a condamné à financer les réparations nécessaires sur l'oléoduc, afin de limiter les fuites de pétrole. Le montant des indemnités est reporté à plus tard.

Il s'agit bien d'une victoire, treize ans après le début d'une procédure lancée en 2008 à la suite de la plainte de quatre paysans nigériens, soutenus par diverses associations. On peut malheureusement douter des suites concrètes pour la population de la région. Le groupe pétrolier anglo-néerlandais fait d'ailleurs l'objet d'une autre poursuite judiciaire concernant l'arrestation et la condamnation à mort de militants pacifistes qui s'étaient opposés à Shell et l'avaient obligé à se désengager du Sud du pays en 1993. Mais, l'année suivante, un coup d'État avait opportunément permis de réprimer cette contestation : les leaders de la résistance furent assassinés, emprisonnés, condamnés à mort... Et Shell put revenir reprendre l'exploitation des



champs de pétrole.

Après des décennies de cette exploitation féroce, la région est ravagée : le manque d'entretien des oléoducs, les sabotages de groupes qui dénoncent la présence de la major, les fuites ont complètement détruit la faune et la flore, forçant les habitants à fuir.

En 2011, un rapport du Programme des Nations unies pour l'Environnement pointait déjà l'implication de Shell dans cette situation catastrophique. À peine 11 % des sites répertoriés ont commencé à

être dépollués, par des entreprises dont ce n'est pas le métier.

Avec deux millions de barils exportés chaque jour, le Nigeria est le plus gros producteur de pétrole d'Afrique. Non seulement la population ne voit pas les retombées de cette manne, mais elle est au contraire victime de la soif d'or noir des entreprises comme Shell, qui ravagent des régions entières, en bénéficiant d'une impunité à peine troublée par le paiement de quelques amendes.

## ARABIE SAOUDITE

### Libérée, pas vraiment libre

Arrêtée en mai 2018, la militante féministe saoudienne Loujain al-Hathloul vient d'être libérée de la prison où elle a dû subir flagellation, tortures à l'électricité et harcèlement sexuel. Elle est encore sous la menace d'une peine avec sursis, et est interdite de sortie du pays pendant cinq ans.

Elle était de ces femmes qui avaient, entre autres signes d'insoumission, bravé l'interdiction faite à ses semblables de conduire une voiture, et s'était mise en scène au volant sur les réseaux sociaux. Militante des droits des femmes, maintenues dans un statut d'infériorité par la société saoudienne, et plus encore par le pouvoir du despotisme prince héri-

tier Mohamed ben Salmane (dit MBS), Loujain al-Hathloul avait été condamnée au terme d'un procès fin décembre 2020.

Même si elle est enfin sortie de prison, la militante vient de voir rejetée sa plainte pour torture. Et d'autres femmes, emprisonnées au même motif qu'elle, le restent, telles que Nassima al-Sada et Samar Badaoui, la sœur du blogueur libre-penseur Raif Badaoui, arrêté en 2012 pour « insulte à l'islam », et comme le sont des dizaines d'autres opposants à la dictature. Trois jeunes chiites, condamnés à mort après leur arrestation lors de manifestations anti-régime, viennent heureusement de voir cette peine annulée. Mais, alors que

184 condamnés avaient été exécutés en 2019, 27 l'ont encore été en 2020.

La famille régnante, dont le prince héritier MBS se prétend réformateur à la condition expresse qu'il décide seul du moment et des limites, se sent sans doute tenue désormais d'atténuer aux yeux du monde son image sanguinaire et rétrograde. Mais ni les légers froncements de sourcil de Biden ni les récentes accolades de Le Drian à MBS ne dissuaderont la dictature saoudienne d'opprimer la population, les femmes en particulier. Les marchands d'armes ne font pas de leçons de morale à un bon client.

### Les manifestants face à l'armée

Quinze jours après le coup d'État militaire qui a renvoyé en prison Aung San Suu Kyi, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), au pouvoir depuis 2016, les manifestations n'ont pas cessé contre l'armée et son commandant en chef, le général Min Aung Hlaing, qui multiplient les arrestations.

Les manifestants sont surtout des jeunes, politisés au cours de la dernière décennie pendant laquelle l'armée avait libéré Aung San Suu Kyi et dirigeait dans l'ombre, derrière une très mince façade démocratique à laquelle la cheffe de la LND servait de caution. Si ces manifestants n'ont pas connu les pires années de la dictature militaire, ils savent que celle-ci peut à tout moment tirer sur la foule, comme elle l'a fait en 1988 et en

2007, lors de révoltes populaires. Des travailleurs, en particulier dans les banques, ou encore des cheminots et des aiguilleurs du ciel se sont mis en grève contre le coup d'État, bravant l'intervention de l'armée qui veut les obliger à reprendre le travail.

L'opposition au coup d'État continue donc dans le pays. Elle ne peut en aucune façon compter sur le soutien des dirigeants des pays dits démocratiques. C'est que les capitalistes occidentaux, les groupes pétroliers Total ou Chevron, Toyota et plus de 400 entreprises japonaises, tiennent au marché birman, à son gaz et ses matières premières, à ses 54 millions de consommateurs et aux contrats négociés avec les militaires.

Les manifestants ne peuvent pas non plus se fier à Aung San Suu Kyi

et aux politiciens de la LND. Même s'ils sont aujourd'hui en prison ou en résidence surveillée, c'est leur politique de compromis avec les généraux, illustrée par leur scandaleuse attitude face à la persécution des Rohingyas, leur refus de s'appuyer sur la révolte des classes populaires pour bouleverser l'ordre social que les militaires protègent, qui a laissé à l'armée tous ses moyens.

La poursuite des manifestations montre qu'une grande partie de la population birmane n'accepte plus d'être dirigée par ce pouvoir militaire. Elle ne pourra s'en débarrasser vraiment sans une véritable révolution.

## NOUVELLE-CALÉDONIE

### Chute des loyalistes et gouvernement indépendantiste

Après qu'ils aient démissionné du gouvernement le 2 février pour bloquer le processus de vente de l'usine de nickel Vale à un trust suisse, les indépendantistes ont obtenu mercredi 17 février, pour la première fois depuis 40 ans, la majorité au gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

Les institutions actuelles de Nouvelle-Calédonie – trois provinces, un Congrès de 54 membres qui élisent un gouvernement de 11 ministres qui nomment à leur tour un président - datent des accords de Nouméa en 1998, des accords qui furent négociés avec les partis caldoches et les partis kanaks après la révolte anti-coloniale des années 1980 et le massacre en 1988 de 19 militants indépendantistes par l'armée française. Il s'agissait alors pour l'impérialisme français de gagner du temps tout en tentant d'associer la petite bourgeoisie kanake et les courants nationalistes en leur réservant des places

dans les entreprises et dans les institutions de l'archipel.

Jusque-là, le gouvernement était présidé par les « loyalistes », les courants anti-indépendantistes proches de la bourgeoisie caldoche. Mais après le 2 février, les indépendantistes ont obtenu le ralliement de l'Éveil Océanien, un petit parti représentant les minorités venues des îles du Pacifique. Cependant, les indépendantistes ne sont pas arrivés à ce jour à élire un président. Ils sont divisés en deux courants qui ont présenté chacun un candidat à l'image de la politique qu'ils mènent. Samuel Hnepeune, patron d'Air Calédonie, s'est retiré de la présidence du MEDEF local pour être le candidat de l'UC-FLNKS. Récemment, il s'est désolidarisé des mobilisations kanaks contre la vente de l'usine Sud au suisse Trafigura. Le candidat de l'UNI, Louis Mapou, symbolise lui-aussi cette petite frange de kanaks qui s'est progressivement inté-

grée au capitalisme local. Il fut dirigeant de Koniambo Nickel, l'usine contrôlée par la Province Nord et le trust suisse Glencore. Il est toujours membre du conseil d'administration d'Eramet, la maison-mère de la Société Le Nickel, principal exploitant du minerai dans l'archipel.

En Nouvelle-Calédonie, un sixième de la richesse produite chaque année sort de l'archipel pour grossir les fortunes de bourgeois français ou autres. Dans le même temps, 17% de la population, 53 000 personnes, la plupart kanaks, vit sous le seuil de pauvreté. Il y a donc urgence. Quelles que soient les institutions, les travailleurs et les pauvres de l'archipel devront compter sur leurs propres luttes collectives pour défendre leurs intérêts de classe.



## À bas la répression à Madagascar !



FB

Le mouvement d'opposition proche de l'ancien président Ravalomanana Miara-Manonja, surfant sur le mécontentement populaire croissant, appelait à manifester dans le centre d'Antananarivo, la capitale malgache, samedi 20 février. La nuit précédente, Rajoelina, le président de la république donnait l'ordre à l'armée de concentrer des milliers de militaires aux entrées de la ville pour en interdire l'accès aux manifestants. De ce fait la manifestation n'a pas pu se tenir.

Le jeudi précédent une manifestation d'étudiants avait déjà été brutalement réprimée par les forces de l'ordre faisant un mort et plusieurs blessés graves par balles.

Ces étudiants des différentes universités, dont ceux de médecine venus aider à combattre l'épidémie de Coronavirus dans les hôpitaux aux côtés du personnel soignant, réclamaient le paiement de leurs maigres bourses (10 euros par mois) impayées depuis 4 mois, leur permettant à peine de s'alimenter.

Cette mobilisation est la suite de la colère qui a gagné les rangs du personnel médical et paramédical.

« Lundi 8 février, près de 7 500 personnes sont entrées en grève pour

dénoncer le non-versement de leurs primes Covid. Des infirmiers aux techniciens de laboratoire en passant par les sages-femmes, tous ont été aux premiers rangs de la lutte contre la pandémie sur l'île, ces sept derniers mois. Mais aucun n'a touché les indemnités promises par le ministère de la santé en échange de leur « mobilisation » ... « Samedi 6 février, quelque 5 000 personnes – militants politiques, députés, mais aussi vendeurs, restaurateurs, garagistes ou fonctionnaires – se sont rassemblées sur la colline de l'Imerinkasinina, à une trentaine de kilomètres d'Antananarivo, la capitale malgache. Venus en minibus, en taxi-brousse, et, pour certains, à pied depuis la capitale, tous se disent déçus par la politique du gouvernement et inquiets de la hausse du coût de la vie.

L'inflation a fortement renchéri le prix des produits de première nécessité pendant la pandémie : le riz, qui se vend habituellement 2 000 ariary le kilo (45 centimes d'euros), avoisine maintenant les 4 000 ariary, quand la bouteille d'huile est vendue entre 8 000 et 9 000 ariary au lieu de 7 000 ». (Le Monde du 8 février 2021)

Le gouvernement dirigé par Ra-

joelina protège, comme son prédécesseur, les intérêts des privilégiés malgaches et des capitalistes étrangers qui saignent les travailleurs malgaches, les laissant parfois mourir de faim comme dans le sud du pays.

Souhaitons que la révolte gagne du terrain parmi les travailleurs et la jeunesse étudiante pour contraindre les possédants et le gouvernement à leur service à céder sur les salaires, les emplois et les investissements indispensables pour sortir la population du sous-développement et de la misère !

### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
**Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois**

**NOM:**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse:**

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme de .....euros**

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
Commission paritaire n°  
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires  
ISSN : 2552-7282